

COMMUNE DE BERLOZ

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :

PROJET DE PLAN D'ACTION NATIONAL SUR LES VOIES PRIORITAIRES D'INTRODUCTION ET DE PROPAGATION NON INTENTIONNELLES D'ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DE LA LISTE DE L'UNION EUROPEENNE EN BELGIQUE

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PLANS ET PROGRAMMES
(CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE I^{ER})

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal informe la population qu'une enquête publique est organisée, sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon :

Date d'affichage	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Personne de contact
Mardi 8 mars 2022	Lundi 14 mars 2022	Administration communale Rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz Le vendredi 29 avril 2022 à 12h00	Jessica Puffet Téléphone : 019/33.99.87 Courriel : jessica.puffet@berloz.be

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ainsi que les mardis jusqu'à 20.00 heures, à l'adresse suivante : Administration communale rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz.

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la commune ou sur le site internet du Portail environnement de la Wallonie via le lien suivant :

<http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-invasives/>

Pour TOUTES les consultations, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Jessica Puffet (téléphone : 019/33.99.87 - courriel : jessica.puffet@berloz.be).

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé souhaitant formuler des observations écrites, par voie postale ou électronique, peut envoyer ses remarques (pour le 29 avril au plus tard) à l'administration communale rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz – courriel : commune@berloz.be ou en contactant le SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement à l'adresse suivante :

Projets d'arrêtés du Gouvernement wallon
Via courriel : enquetepublique.invasives@spw.wallonie.be ou par courrier : Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles, et Environnement – SPW ARNE DEPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORETS Direction de la Nature et des Espaces verts Avenue Prince de Liège, 15 B-5100 Jambes

Berloz, le 3 mars 2022.

Le Directeur général

Antoine Rizzo



Le Bourgmestre,

Béatrice Moureau

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.1., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1, du Livre I^{er}, du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53, du Livre I^{er}, du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. Suite à l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.